

10 Faits divers & Justice

Huit mois après le décès de Honorine Itouhin dans les geôles de la gendarmerie de Mandji

Le cadavre toujours dans une maison des pompes funèbres à Mouila

K.J.

Mandji/Gabon

IMBROGLIO autour d'un corps. Huit mois après le décès de Honorine Itouhin, survenu lors de sa garde à vue à la brigade de gendarmerie de Mandji, le 1er septembre 2017, son corps se trouve toujours dans une maison des pompes funèbres à Mouila. C'est que la famille de la défunte refuse d'inhumer sa fille tant que les circonstances exactes de sa mort ne sont pas déterminées et les responsabilités clairement situées. « Avant d'entreprendre quoi que ce soit, nous exigeons que justice soit faite et que la gendarmerie nationale prenne en charge les obsèques de notre fille », clament avec insistance les parents de la disparue. Une autopsie a été pratiquée sur le corps de la victime le 23 janvier 2018, par le docteur Pemba, médecin légiste, en présence du parquet de Mouila, des Officiers de police judiciaire (OPJ) et des membres de sa famille. Les conclusions de l'expertise du praticien n'ont pas été rendues publiques. Mais la famille, qui connaît les



Photo : Juste KASSA

Honorine Itouhin ne repose toujours pas en paix huit mois après son décès.

résultats de l'autopsie, a déposé une plainte au parquet près le tribunal de première instance de Mouila contre la gendarmerie nationale. Les faits à l'origine de cette douloureuse situation remontent à septembre 2017 à Mandji. Honorine Itouhin, une mère de famille de 3 enfants, âgée de 39 ans, et sa rivale Alita Moutsinga ont une violente querelle. Scène de jalousie donc. Par la suite, Alita décide de porter plainte contre Honorine à la gendarmerie nationale. L'officier de police judiciaire (OPJ) en charge du dossier, considérant qu'il s'agit-là d'une affaire de famille, use alors de péda-

gogie en donnant tout simplement des conseils aux deux dames, en présence de leur époux, Justin Mboungana Pambou, puis demande à tous les trois de rentrer chez eux. Mais, une fois hors de la brigade de gendarmerie, une vive altercation éclate entre Justin Mboungana Pambou et Honorine Itouhin. Informé de cette évolution, le commandant de brigade adjoint, l'adjutant chef major Zéphyrin Bidoumou donne l'ordre à ses collaborateurs de mettre en cellule les deux antagonistes, dans deux pièces différentes. Quelques heures plus tard, le même commandant de brigade adjoint aurait donné l'ordre à un



Photo : Juste KASSA

La ville de Mandji, théâtre du drame.

agent de déshabiller Honorine Itouhin et de mettre les habits de cette dernière en lieu sûr. Qu'est-ce qui s'est passé après ? Mystère ! Toujours est-il que, le lendemain, Honorine sera retrouvée morte dans sa cellule, debout, fléchée contre le mur. **YEUX RIVÉS VERS LE TRIBUNAL DE MOUILA.** Dans la foulée, les gendarmes, sans tenir informés les parents et les proches de l'infortunée, auraient ensuite pris l'initiative de déposer le corps sans vie de la victime au centre médical de Mandji. Ce n'est qu'à ce moment précis que la triste nouvelle va s'ébruiter. Il s'en suivra un mouvement de

foule, les manifestants s'en prenant alors aux gendarmes. Puis, ceux-ci réussissent à échapper aux repréailles en prenant la fuite. Une information selon laquelle la victime se serait suicidée dans sa cellule par pendaison à l'aide de son foulard, est alors véhiculée dans la ville. Information vite démentie par le conjoint de la disparue, qui se trouvait lui aussi, au même moment, en garde à vue dans une cellule attenante à celle de sa femme. D'ailleurs des questions taraudent les esprits. Comme celle-ci : où la disparue a-t-elle trouvé un foulard pour se donner la mort dans sa cellule, sachant qu'on lui avait en-

levé ses habits, ne la laissant qu'avec un sous-vêtement ? Et pourquoi le fameux foulard est-il toujours introuvable depuis qu'on parle de cette affaire ?

Du coup, on se rappelle qu'il y a quelques années, un gardé à vue avait déjà été découvert mort dans une cellule de la même brigade de gendarmerie. L'enquête ouverte à cet effet avait démontré que la victime avait été battue à mort par le commandant de brigade.

S'agissant du cas Honorine Itouhin, la hiérarchie de la gendarmerie nationale, pour toute réaction, a tout simplement affecté l'adjutant chef major Zéphyrin Bidoumou à Ndendé, toujours comme commandant de brigade adjoint.

N'empêche qu'à Mandji, les regards sont maintenant tournés du côté du tribunal de Mouila pour démêler l'écheveau.

À noter que la maison des pompes funèbres où est exposé le corps sans vie de Honorine Itouhin commence déjà à se plaindre de la longue conservation de ce cadavre dans ses locaux.

Violences et voies de fait à Port-Gentil

Un suspect en prison, son complice sauvé pour ses bons résultats scolaires



Photo : Jean Paulin Allogho

Les armes blanches trouvées dans le cartable du suspect.



Photo : Jean Paulin Allogho

Roland Freddy Maganga Obame attend son procès à...



Photo : Louetsi/ L'Union

... la prison centrale de Port-Gentil.

J-PA

Port-Gentil/Gabon

UN élève de la classe de cinquième au Collège d'enseignement secondaire (CES) de Bac-Aviation médite actuellement sur son sort à la prison centrale de Port-Gentil. Roland Freddy Maganga Obame, alias "Mexesse", jeune Gabonais de 18 ans, est poursuivi pour son appartenance à une association de malfai-

teurs. Celle ayant ses quartiers au niveau de la passerelle située non loin de l'établissement secondaire susmentionné. Le délinquant présumé a été interpellé suite aux plaintes successives formulées par deux de ses condisciples domiciliés à Ntchengué. A savoir Alec Machima Mouélé, 22 ans, élève en classe de 2nde, et Klaus Ndomba Kouamoundeth, 23 ans, qui affirmaient avoir subi des violences et voies de faits de la part de cette bande de

voyous. Une source proche du dossier fait état de ce que les deux jeunes victimes n'ont eu la vie sauve que grâce à un heureux concours de circonstances. A la suite de quoi, les policiers ont appréhendé Roland Freddy Obame. La source précise que le suspect a été très coopératif, puisqu'il a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Et d'ajouter qu'il a agi avec la complicité de ses amis. L'informateur révèle que Obame appartient à une

bande organisée connus pour avoir l'habitude de détrousser les paisibles citoyens de leurs biens. Arrêté en même temps que lui, son ami Augustin Moussavou Emame a catégoriquement nié être impliqué dans cette affaire, reconnaissant avoir tout simplement assisté à la bagarre en tant que spectateur. Pourtant, c'est lui qui a donné les noms des autres membres du groupe aux policiers, à savoir : Jordi, Robaki, Laskani, Osulus,

Merkinio, tous actuellement en cavale, mais activement recherchés par les forces de l'ordre. Au terme de leur garde à vue, les deux suspects ont été présentés devant le juge des mineurs de Port-Gentil. Après audition, Roland Freddy Maganga Obame a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale du Château, en attendant son jugement dans les prochains jours. En revanche, Augustin Moussavou Emame a été sauvé pour ses bons résul-

tats scolaires. En effet, le juge, après avoir consulté les bulletins de notes de ce dernier, l'a remis à la disposition de ses parents. Après avoir mis sérieusement le suspect en garde sur ce qui l'attend s'il récidivait, le juge a décidé de l'absoudre des charges qui pesaient contre lui. Espérons qu'il se tiendra plus tranquille, au regard de l'épée de Damoclès désormais suspendue au-dessus de sa tête.